

BP Coiffure



RNCP 38231

Date d'enregistrement : 13/04/2011

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Compétences globales

Le titulaire de la spécialité coiffure du Brevet Professionnel est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, etc.

Il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, «manager», chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Objectifs de formation

Accueil: Prise en charge et relation - suivi clientèle

- Accueil de la clientèle
- Suivi du client durant la prestation
- Encaissement et prise de congé

Conseil clientèle, valorisation des services et suivi beauté

- Évaluation attentes, motivations et besoins du client
- Fidélisation et développement de la clientèle
- Présentation des produits et services - Vente de produits et services

Conception, réalisation de technique

- Conception nouvelle coiffure
- Présentation des techniques à la clientèle
- Mise en œuvre des techniques sur la clientèle

Animation et gestion des personnels

- Recrutement
- Planification de l'activité des personnels
- Animation

Gestion administrative et financière - développement de l'entreprise

- Gestion des produits, des matériels
- Contrôle et suivi de la maintenance

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

- E1 - Création, couleur, coupe, coiffage
 - E2 - Modification durable de la forme
 - E3 - Coiffure événementielle ou Coupe homme et entretien du système pilo-facial
 - E4 - Gestion de l'entreprise
 - U41 : Vente-conseil
 - U42 : Management et gestion d'un salon
 - E5 - Sciences - Technologies et Arts appliqués
 - U51 : Sciences et technologies
 - U52 : Arts appliqués à la profession
 - E6 - Expression et connaissance du monde (Français / Histoire-Géographie)
- Epreuve facultative : Langue vivante

Méthodes utilisées

Presentiel:

- Cours en salle / institut pédagogique
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisations - livret d'apprentissage

Distanciel:

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

Modalités d'évaluations

- Au moins une évaluation par année, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Examen blanc

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référente handicap Mme Marielle HILAIRE.

Institut de Formation Professionnelle 43 - CFA Interprofessionnel de Haute-Loire
220 Rue des Camélias - 43370 BAINS

Tél. : 04 71 57 98 00

www.ifp43.fr



E-mail : contact@ifp43.fr



Qualités requises

- ◆ Aptitudes aux relations humaines, Sociabilité
- ◆ Sens de la communication
- ◆ Ecoute, empathie
- ◆ Présentation soignée, discrétion
- ◆ Courtoisie
- ◆ Bonne résistance physique, hygiène corporelle rigoureuse
- ◆ Patience, disponibilité

Conditions d'accès

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans, pas de limite d'âge pour les personnes ayant une RQTH).

Le Brevet Professionnel Coiffure est accessible aux jeunes titulaires du:

- CAP Métiers de la coiffure

Attention, l'admission ne sera définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

L'IFP 43 accompagne les entreprises dans la rédaction du projet et du contrat d'apprentissage.

Accessible en formation continue

Délai d'accès:

Il est individualisé en fonction de la période et du traitement administratif.

Entrée: fin septembre-début octobre

Sortie: juin

Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaires du Brevet Professionnel Coiffure:

- *Accès direct à l'emploi*
 - ◆ A l'issue de la formation
Ouvrier coiffeur
 - ◆ A moyen terme :
Coiffeur en salon de coiffure ou à domicile
Le BP Coiffure est obligatoire pour les personnes souhaitant créer leur salon de coiffure.
- *Poursuite d'étude*
 - ◆ BTS Métiers de la Coiffure
 - ◆ BM Coiffure

Infos pratiques



Public cible:

Toutes personnes souhaitant évoluer dans le métier et titulaire du CAP Métiers de la coiffure.



Diplôme:

BP, niveau 4.



Type de formation:

Formation en alternance, 1 semaine en CFA et 2 semaines en entreprise.



Durée:

2 années de formation dont 840h en centre et 2450h en entreprise (base 35h semaine).



Tarif:

Formation gratuite en apprentissage et financée par les OPCO (opérateurs de compétences)



Salon de coiffure - IFP 43

www.ifp43.fr

Plus d'information



Institut de Formation Professionnelle 43

Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

220 Rue des Camélias 43370 Bains -

Tél. : 04 71 57 98 00 - contact@ifp43.fr